

Les investissements miniers chinois en Afrique

Par Henri-Louis VEDIE

Résumé

Les investisseurs chinois s'intéressent de plus en plus à l'Afrique. Certains leur reprochent de privilégier les investissements miniers. L'analyse de ces derniers, en 2017, montre que s'il y a eu investissement minier, et il y a eu investissement minier, ces derniers n'ont pas été seuls privilégiés par les opérateurs chinois, beaucoup d'autres secteurs en ayant bénéficié, les secteurs du transport et de l'énergie, beaucoup plus que le secteur minier par exemple.

Par investissements miniers, il faut entendre tous ceux qui concernent les métaux de base/fer, cuivre, bauxite, aluminium, manganèse/mais aussi tous les autres métaux, ou ressources minérales, comme le phosphate. A lui seul, l'empire du Milieu chinois assure plus de 40 % de la demande mondiale des métaux dits de base. Pour autant, les opérateurs chinois, bien que très présents sur la plupart des continents disposant de ressources minières, sont de taille moyenne, surtout si on les compare à leurs concurrents comme l'anglo-australien Rio Tinto. Ce sont ces opérateurs qui, avec un soutien diplomatique et financier constant, vont permettre à la Chine de progressivement devenir un investisseur minier de tout premier rang sur le continent africain. Dans cette note, nous allons tout d'abord faire un état de situation de ces investissements et de ces opérateurs en 2017 (I), pour ensuite préciser que ces investissements miniers ne représentent qu'une part, importante certes mais minoritaire, par rapport à l'ensemble des investissements réalisés sur le continent africain.

I. Etat des lieux 2017

1. Principaux pays et minerais concernés par ces investissements

Nous avons retenu ici douze pays, pour lesquels la Chine a décidé d'investir dans leur sous-sol. Le tableau 1 les reprend, par ordre alphabétique, en précisant pour chacun d'entre eux l'activité concernée et l'opérateur chinois chargé de cet investissement.

Si douze pays bénéficient de ces investissements chinois dans l'exploitation de leurs gisements miniers, cela concerne vingt gisements, car certains pays en ont bénéficié sur plusieurs sites : quatre sites en Zambie, trois sites en Afrique du Sud et au Congo R.D., deux sites au Zimbabwe. Pour les huit autres sites, un seul gisement, à ce jour, est concerné par ces investissements. Le tableau 2, ci-dessous, précise les minerais, au nombre de dix, concernés par ces investissements.

Tableau 1 : douze pays bénéficiaires d'investisseurs chinois dans l'exploitation de leurs gisements miniers

Pays	Gisements		Opérateur chinois
	Minerai	Localisation	
Afrique du Sud	Chrome	Dilokone	Simosteel Corp.
	Cuivre	Pelabora	Hebei Iron Steel
	fluor	Vergenoeg	Jinchuan Group
Algérie	Manganèse	Guetara	Shaolin Mines
Congo R.D.	Cobalt	Kinsevere	China mimmetal Corp.
	Cuivre	Ruashi	Jinchuan Group
Gabon	Manganèse	Benbelé	Citik HK
Ghana	Bauxite	Awaso	Bonsai Mineral
Guinée	Fer	Simandou	Chinalco
Libéria	Fer	Bong	China Union
Namibie	Uranium	Langer	China National Nuclear Corp
		Heinrich	
Siéra-Léone	Fer	Toukolili	Shandong Iron Steel
Togo	Phosphate	Kleme	Weng Fu
Zambie	Cuivre	Chambishi	CNMC
		Chibulima	Jinchuan Group
		Baluba	CNMC
		Muliashi	CNMC
Zimbabwe	Ferrochrome	Mutarashanga	Sinosteel Corp.
		Kwekwe	Sinosteel Corp.

Tableau 2 : Dix minerais différents répartis sur vingt gisements

	Sept	Trois	Deux	Un
Cuivre	x			
Fer		X		
Manganèse			x	
Ferrochrome			x	
Bauxite				x
Chrome				x
Cobalt				x
Fluor				x
Phosphate				x
uranium				x

Les choix faits par les autorités chinoises montrent qu'ils privilégient la stabilité politique des régimes et non l'état de droit, ce qui les différencie des occidentaux qui font le choix inverse. En cela, ils ne font qu'appliquer, à l'étranger et donc en Afrique ce qu'elles s'appliquent à eux-mêmes. Ce choix a aussi une logique économique qui sait que le retour sur investissement a besoin de temps pour se concrétiser.

En 2017, les minerais concernés par ces investissements dépassent, et de loin, ce que l'on appelle les métaux de base, puisque six parmi les dix recensés dans le tableau, n'en font pas partie : ferrochrome, chrome, cobalt, fluor, phosphate et uranium. Il faut mieux parler ici de minerais stratégiques, que de minerais de base. Et parmi les dix, le cuivre vient largement en tête (sept sites), suivi du fer (trois sites), du manganèse et du ferrochrome (deux sites). Le Zambie (quatre sites), l'Afrique du Sud et le Congo R.D. (trois sites), le Zimbabwe (deux sites) sont les pays qui, si on se réfère au nombre de sites, en ont le plus bénéficié.

2. Des groupes chinois, investisseurs discrets, patients et compétents

Dans le cadre de l'étude, nous retrouverons, par ordre alphabétique :

Bonsai mineral, China National Nuclear Corp, Chinalco, China Mineral Corp, CNMC, China Union, Citik HK, Hebei Iron Steel, Jinchuan Group, Shaolin Mines, Weng Fu Group

Tous différents sur certains points, mais aussi semblables sur d'autres. Tous différents souvent de par leur origine. La plupart sont d'anciens traders, ayant pris des participations puis finissant par acheter la société locale d'exploitation de gisements. Mais tous ne le sont pas, étant par exemple également des sociétés d'exploitation minière en Chine. La quasi-totalité par contre est sous contrôle de l'Etat chinois, ce dernier étant, au minimum, majoritaire dans leur capital. Parfois, ce sont des filiales, cotées en Bourse, qui seront les opérateurs, comme Citik HK. Hier, le plus souvent spécialisé dans un seul minerai. Aujourd'hui, sous la pression des autorités chinoises, on a des regroupements d'opérateurs, opérant sur un seul minerai, afin de bénéficier d'économies d'échelle. Toujours, à la demande des mêmes autorités, les plus importants d'entre eux diversifient leur portefeuille. Ainsi, Jinchuan

Group est non seulement présent dans deux pays, la Zambie et l'Afrique du Sud, mais contrôle l'exploitation du gisement de fluor en Afrique du Sud et celle du gisement de cuivre en Zambie. En général, tous ces opérateurs prennent leur chance, saisissant l'opportunité quand elle se présente, de prendre le contrôle d'exploitation du site et de le gérer directement.

Dans le cadre de l'étude, nous n'avons pas bien sûr repris tous ces groupes investisseurs/opérateurs chinois/en Afrique, un par un, mais nous en avons retenu quatre, parmi les plus importants et les plus significatifs :

- L'Aluminium Corporation of China Limited (CHINALCO)
- China Minmetals Corporation (CMC)
- China Nonferrous Metal Mining Co (CNMC)
- Weng Fu Group

Les trois premiers ont un passé de traders, ce qui n'est pas le cas du quatrième (Weng Fu Group) qui lui a un passé d'exploitant minier en Chine.

a. Aluminium Corporation of China Limited (CHINALCO)

Ce groupe vérifie, dans son histoire récente, la volonté des autorités chinoises :

- Celle tout d'abord de faciliter les rapprochements entre sociétés exploitant ou gérant l'exploitation du même minerai, CHINALCO étant issu du rapprochement des principales d'entre elles,
- Celle ensuite de se diversifier dans d'autres activités minières, c'est aussi le cas ici dans le cadre d'un partenariat avec l'anglo-australien Rio Tinto, un des grands du secteur,
- Celle enfin de procéder par étapes. Et à titre d'exemple on rappellera les différentes étapes qui vont permettre à CHINALCO de contrôler aujourd'hui à 100 % l'exploitation du très important gisement de fer du Mont Simandou, en Guinée.

- 2008** Rachat de 9 % des parts de Rio Tinto
- 2009** Rachat de 9 % de parts supplémentaires
- 2010** Rachat de 49 % des parts détenues par Rio Tinto dans le projet Simandou
- 2016** Rachat de 43.5 % restant (7.5 % étant la propriété de l'Etat guinéen, via la SIMFER SA.)

Aujourd'hui, ce groupe détient donc 92.5 % du capital et emploie 130 000 personnes, c'est un groupe important,

détenu majoritairement par l'État chinois. Il est coté, non seulement en Chine (Bourse de Shanghai et de Hong-Kong) mais également à New-York. On lui prête d'autres projets, toujours en Guinée, mais cette fois concernant des gisements de bauxite.

b. China Mimetals Corporation

A la différence de CHINALCO, à l'origine ce groupe était spécialisé dans le négoce et non dans l'extraction, étant le principal relais en minerais des industriels chinois présents sur le territoire. En 2015, il achète l'un de ses principaux clients, Metallurgical Corporation of China (MCC) qui dispose de gisements miniers sur tout le territoire dans des secteurs très variés comme le fer, l'or, le molybdène, le tungstène, les terres-rares. Et à partir de sa filiale australienne, cotée à la Bourse de Sydney (Minmetal Group), il va commencer à s'intéresser à l'international avec un premier succès, en 2012, rachetant Anvit Mining, société canadienne exploitant le gisement de cuivre de Kinsere au Katanga (Congo R.D.). Soulignons aussi une prise de participation dans une mine sud-africaine de Chrome, gisement de Dilo Kong. Employant aujourd'hui plus de 90 000 salariés, ce groupe, détenu aussi majoritairement par l'État chinois, est très présent en Amérique du Sud, par exemple au Pérou, avec l'acquisition d'un gisement péruvien à Las-Bombas.

c. China Nonferrous Metal Mining Co (CNMC)

Dernier grand du groupe des trois, CNMC au départ est essentiellement intéressé par le zinc, et à un degré moindre par le plomb, le fer et l'or. Employant plus de 50 000 salariés, il est présent en Australie, au Tadjikistan, au Kirghizistan, au Vietnam, en Iran... et bien sûr en Afrique. Et en Afrique, il s'intéresse principalement au cuivre.

Présent en Zambie, dès 1998, rachat du gisement cuivre de Chambeshi, puis rachat des gisements cuivre de Muliashi et de Baluba. Depuis 2016, en association avec la compagnie minière nationale du Congo R.D., la Gécamines, il s'efforce de mener à bien le projet de développement du gisement de cuivre de Deziwa, à partir d'un partenariat original qui pourrait parfaitement se décliner ailleurs. Ce partenariat prévoit le financement de l'exploitation de gisements du site, ainsi que la construction de deux unités de transformation, financées par le partenaire chinois (CNMC), qui sera remboursé sur la production, permettant ainsi à la compagnie nationale congolaise de monter progressivement en capital, et d'en devenir le pilote opérationnel, une fois la dette remboursée.

d. Weng-Fu Group

Weng-Fu Group est un géant chinois du phosphate, sous contrôle de l'État chinois, Numéro un, il exploite les gisements et produit des engrais (DSA, MAP, DAP) et de l'acide phosphorique. Présent à Maadan en Arabie-Saoudite, il vient de se voir attribuer, par le gouvernement du Togo, l'exploitation du gisement de phosphates de Kpeme, en partenariat avec le groupe israélien Elemito, via sa filiale Ingel Invest Group, dont l'expertise est reconnue dans le secteur minier et pétrolier. Dans ce partenariat, la partie financière serait assumée par le partenaire israélien et l'aspect technique du projet étant de la responsabilité du partenaire chinois. L'originalité de ce projet réside aussi sur le fait qu'il repose sur l'utilisation du gazoduc ouest africain, allant du Nigéria au Ghana, permettant extraction et enrichissement du phosphate, afin de produire un phosphate concentré à faible coût. Enfin, ce projet fait suite à la faillite de l'office togolais des phosphates, chargé auparavant de l'exploitation du site.

Aujourd'hui, la Chine dispose donc d'opérateurs investis en Afrique, compétents et qui ont fait leurs preuves. Bien que très différents dans leur origine, ces opérateurs ont tous en commun d'être patients et souvent discrets. Certes, ils n'ont pas la taille de leurs principaux concurrents /partenaires anglo-saxons, anglo-australiens/. Mais les faits rappelés ici montrent que la performance n'est pas nécessairement liée à la taille !

II. Ces investissements chinois qui ne privilégient pas, en Afrique, les seuls secteurs miniers

1. Données générales

Selon la fondation américaine « HERITAGE », sur la période 2005-2013 (données 2012), l'Afrique/tout investissement confondu et cumulé/a bénéficié d'investissements chinois à hauteur de 108 millions de dollars US. Si plus de quarante Etats en ont bénéficié, 73 % de ces 108 milliards se répartissent entre dix Etats. On trouvera, dans le tableau 3, la liste de ces Etats, leur population respective et le montant des investissements chinois dont ils ont bénéficié sur la période.

Tableau 3 : Les dix pays d'Afrique où la Chine a le plus investi entre 2005 et 2013.

Pays	Investissements chinois	Populations
Nigéria	15.6 milliards (dollars)	138 millions
Algérie	10.5 milliards (dollars)	33 millions
Afrique du Sud	8.6 milliards (dollars)	43 millions
Ethiopie	7.8 milliards (dollars)	78 millions
RD Congo	7.8 milliards (dollars)	66 millions
Tchad	6.8 milliards (dollars)	60 millions
Angola	6.5 milliards (dollars)	12 millions
Niger	5.2 milliards (dollars)	13 millions
Sierra-Leone	4.7 milliards (dollars)	6.2 millions
Cameroun	4.6 milliards (dollars)	18 millions

Source : Fondation héritage

Les données retenues ici sont particulièrement intéressantes car elles couvrent une période assez longue et récente, et on sait combien il est difficile d'avoir des statistiques récentes en Afrique et communes à l'ensemble des Etats africains. De plus, cette période est celle où les cours des matières premières s'envolent, faisant des investissements qui les concernent des investissements suspects. Depuis 2014, avec le lancement d'un nouveau fonds – China Africa Growing Together – la stratégie chinoise change. En effet, à la différence d'un autre fonds – China Africa Fund -, fonds qui couvre la période 2005 – 2013, ce dernier fonds ne financera plus exclusivement les projets réalisés par des entreprises chinoises et des

salariés chinois sur le continent africain.

Si maintenant on analyse les secteurs bénéficiaires de ces investissements, on constate que parmi ces dix pays, sept secteurs sont privilégiés : l'énergie, les mines, les transports, l'immobilier, l'agriculture, la finance et la technologie, toutes activités ayant bénéficié, à minima d'investissements de 50 millions de dollars. Toutes les autres activités sectorielles ayant reçu moins de 100 millions de dollars US ne figurent pas dans ce tableau (4). Tableau qui précise, par pays et par secteur, le bénéficiaire de ces investissements.

Tableau 4 : Répartition par pays et par secteur d'activité des investissements chinois 2005

	Energie	Mines	Transports	Immobilier	Agriculture	Finance	Technologie	Total	
								En milliards	En %
Nigéria	8.2		3.8	3.2				15.6	97 %
Algérie			8.8	1.3				10.5	97 %
Afrique du Sud		2.7				5.9		8.6	100 %
Ethiopie	2.9		2.4				2.4	7.8	99 %
RD Congo	0.6	7.2						7.8	100 %
Tchad			6.6					6.8	97 %
Angola	1.0			5.0				6.5	92 %
Niger	5.0							5.2	98 %
Sierra Léone		1.8	3.0					4.8	100 %
Cameroun	1.5		1.6		0.87			4.2	86 %
Total 2005-2012	31.0	16.3	34.3	21.6	0.87	5.9	2.4		

Source : Fondation héritage

Le tableau se lit de la façon suivante. Dans le cas du Nigéria par exemple, les investissements réalisés sur la période 2005-2012, estimés à 15.6 milliards se sont répartis dans trois activités : l'énergie, les transports et l'immobilier, qui tous trois cumulés, représentent 15.2 milliards de dollars, soit 97 % des 15.6 milliards reçus.

L'analyse de ce tableau montre que sur ces 108 milliards, 95 % de cette somme a été investie dans quatre secteurs : les transports (34.3 milliards), l'énergie (31 milliards), l'immobilier (21.6 milliards) et le secteur minier (16.3 %).

Un premier constat, les investisseurs chinois visent tous les pays africains, ceux de l'Afrique subsaharienne, comme ceux du Maghreb, les plus pauvres, comme les plus riches, l'Ethiopie comme le Nigéria ou l'Afrique du Sud. Autre constat, les secteurs bénéficiaires de ces investissements ne sont nullement prioritairement ceux concernés par les ressources naturelles et pétrolières. Depuis 2014, les investissements chinois vont se réduire de façon drastique –moins 40/50%–, conduisant le président chinois, lors de la dernière conférence de Johannesburg, en 2016 à en tirer les conséquences en proposant pour les années à venir une enveloppe de 60 milliards de dollars pour les relancer.

2. Des investissements qui ne ciblent pas les seules ressources naturelles

Le tableau ci-après reprend par pays, les secteurs concernés par ces investissements et leur pondération respective.

Si sept secteurs bénéficient de ces investissements, ces sept secteurs ne sont pas présents dans chacun de ces dix pays. La diversification sectorielle ne dépassant pas trois secteurs par pays, se limitant parfois à un seul. Le transport concerne six pays, tout comme l'énergie. Par contre, les investissements mines ne sont présents que dans trois pays (Afrique du Sud, Sierra-Léone, Congo R.D.), l'immobilier également. Et trois pays n'ont qu'un secteur concerné (agriculture, finance, technologie). Même si on considère que le secteur minier est très concerné par les infrastructures de transport et le secteur énergétique, ces deux secteurs bénéficiant d'investissements chinois ne se retrouvant que dans six des pays retenus dans le cadre de l'analyse. Quatre d'entre eux ne sont donc pas concernés par ces investissements dits souvent stratégiques.

Tableau 5 : répartition des investissements chinois par secteur et par pays

Nigéria	97 % répartis entre	Energie 52 % Transport 24 % Immobilier 21 %
Algérie	97 % répartis entre	Transport 83 % Immobilier 12 %
Afrique du Sud	100 % répartis entre	Finance 68 % Mine 31 %
Ethiopie	99 % répartis entre	Energie 37 % Transport 30 % Technologie 30 %
Congo R.D.	99 % répartis entre	Mines 92 % Energie 8 %
Tchad	97 % répartis entre	Transport 100 %
Angola	92 % répartis entre	Immobilier 76 % Energie 15 %
Niger	100 % répartis entre	Energie 100 %
Sierra Léone	100 % répartis entre	Transport 62 % Mine 37 %
Cameroun	84 % répartis entre	Transport 34 % Energie 32 % Agriculture 18 %

Conclusion générale

En analysant les investissements chinois dans les secteurs miniers africains, on constate que, certes ces secteurs sont concernés, en particulier ceux ayant trait au cuivre, au fer et au manganèse, et témoignent d'une présence bien réelle, et croissante des opérateurs chinois sur le continent africain pour ce qui concerne ces gisements. Par contre, constat peut être surprenant pour certains, le secteur minier n'est pas, aujourd'hui, le secteur prioritaire des investisseurs chinois. Comme on le dit parfois, les chinois s'intéressent à ce marché sans pour autant s'y limiter. Cela surprendra certains observateurs qui souvent considèrent que la présence chinoise est marquée du sceau de la prédation ou du retour à un certain néocolonialisme. L'analyse démontre qu'il n'en est rien et que les partenariats, particulièrement dans les secteurs miniers, sont d'abord, en 2017, des partenariats « win win ».

A propos de l'auteur, Henri-Louis VEDIE

Docteur d'état ès sciences économiques (Paris Dauphine) et diplômé d'études supérieures de droit (Paris I), Henri-Louis VEDIE est Professeur émérite (Groupe HEC Paris). Auteur d'une quinzaine d'ouvrage, dont les derniers ont été consacrés aux fonds souverains et à l'économie marocaine, d'une dizaine d'ouvrages collectifs, des dizaines d'articles, parfois en anglais, en espagnol et en arabe. Ces activités d'enseignement l'ont été principalement à HEC, mais l'ont conduit aussi à Moscou, à Varsovie, à Budapest, à Abou Dhabi, à Rabat... Henri Louis VEDIE a été également Consultant au Conseil de l'Europe et membre de section au Conseil Economique et Social.

A propos d'OCP Policy Center

L'OCP Policy Center est un think tank marocain qui a pour mission la promotion du partage de connaissances et la contribution à une réflexion enrichie sur les questions économiques et les relations internationales. A travers une perspective du Sud sur les questions critiques et les grands enjeux stratégiques régionaux et mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement et émergents, l'OCP Policy Center offre une réelle valeur ajoutée et vise à contribuer significativement à la prise de décision stratégique à travers ses quatre programmes de recherche: Agriculture, Environnement et Sécurité Alimentaire, Économie et Développement Social, Economies des matières premières et Finance, Géopolitique et Relations Internationales.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



OCP Policy Center

Riyad Business Center – South 4^{ème} Etage – Mahaj Erryad, Rabat - Maroc

Email : contact@ocppc.ma / Téléphone : +212 5 37 27 08 08 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Site : www.ocppc.ma